

Regards sur les PPMO : tableau de la situation, exercice 2016-2017

De nombreux Ontariennes et Ontariens comptent sur les programmes publics de médicaments de l'Ontario pour payer la majeure partie de leurs médicaments d'ordonnance. L'objectif est de :

- faciliter l'accès des résidents de l'Ontario à la meilleure pharmacothérapie éprouvée actuellement;
- se procurer les médicaments à meilleur prix pour réinvestir et donner accès aux patients à de nouveaux médicaments innovants.

Pour plus de détails, lire Regards sur les PPMO: [Rapport de données, exercice 2016-2017](#) ou consulter notre [site Web](#).

Les Chiffres

Qui est pris en charge?*



Plus de
3 millions d'Ontariennes et d'Ontariens

(1 sur 5) ont bénéficié d'une couverture pour au moins un médicament d'ordonnance

Par rapport à l'exercice 2015-2016, au cours du dernier exercice :

3,3 %

de plus d'Ontariennes et d'Ontariens âgés de 65 ans et plus ont bénéficié d'une couverture

+

1,3 %

de plus d'Ontariennes et d'Ontariens recourant à l'assistance sociale* ont bénéficié d'une couverture

Combien cela coûte-t-il?†**



1,5 milliard de dollars pour la majoration, les frais de préparation et les frais d'ordonnance
+ 4,6 milliards de dollars de coûts de médicaments
- 0,7 milliards de dollars payé par les bénéficiaires

Le gouvernement de l'Ontario a financé des médicaments d'ordonnance pour les Ontariennes et Ontariens d'une valeur de plus de **5,4 milliards** de dollars.



Le gouvernement de l'Ontario a payé **89 %** des frais d'ordonnance des Ontariennes et Ontariens admissibles, et les bénéficiaires jusqu'à **11 %**

Qu'est-ce qui est pris en charge?



Plus de **4 400** médicaments figurant sur le formulaire

Traitement de **2,5 millions** de demandes de règlement relatives à des services de pharmacie professionnels pour les Ontariennes et Ontariens

Que faisons-nous?



Traitement de **163 millions** de demandes de règlement, 4 millions de plus qu'au cours du dernier exercice 2015-2016

Réponses à **89 756** demandes au PAE, 0,3 % de plus qu'au cours de l'exercice 2015-2016

150,577 ménages inscrits au Programme de médicaments Trillium, 1 % de plus que l'année de régime 2015-2016

NOTES : * Les chiffres ne portent que sur le Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) et excluent d'autres programmes financés par les PPMO (p.ex., Programme de médicaments spéciaux). † Ne comprennent que les bénéficiaires du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées qui sont admissibles à une assurance-médicaments en vertu du PMO. ‡ Excluent le coût des services de pharmacie professionnels. Les dépenses sont fondées sur la liste de prix accessible au public et peuvent ne pas refléter les prix réels payés par le ministère en vertu des ententes d'inscription de produits avec les fabricants. La partie du coût de l'ordonnance qui est payée par les bénéficiaires du PMO comprennent les quotes-parts et les franchises. **Source :** Système du réseau de santé.

Sujets d'actualité

Au cours de l'exercice 2016-2017, plusieurs changements réglementaires et de politiques ont été mis en œuvre pour améliorer l'accès des Ontariennes et Ontariens aux médicaments et obtenir de meilleurs résultats pour la santé. Voici une brève description de certaines de ces réalisations.

Stratégie concernant les opioïdes

- Financement de la naloxone (un médicament utilisé pour traiter les surdoses d'opioïdes) dans les pharmacies de tout l'Ontario.
- Dans le cadre du Programme d'échange de timbres fentanyl, mise en place de contrôles plus stricts sur la prescription et la distribution de timbres de fentanyl et obligation pour les patients de rapporter leurs timbres de fentanyl usagés à leur pharmacie avant de pouvoir en recevoir d'autres.
- Augmentation de l'accès à des thérapies cliniquement prouvées et économiquement rentables pour les patients dépendants aux opioïdes (p.ex., buprénorphine et naloxone).
- Retrait des formules à concentration élevée d'opioïdes à action prolongée du Formulaire des médicaments de l'Ontario.

Au 31 mars 2017, plus de

1100

pharmacies offrent des trousseaux de naloxone

220

villes ont des trousseaux de naloxone

Médicaments pour le traitement de l'hépatite C

- À compter du 28 février 2017, accès accru à des médicaments efficaces pour le traitement de l'hépatite C. Pour les bénéficiaires du PMO, sept médicaments spécifiques à usage limité (UL) pour le traitement de l'hépatite C ont été financés.
- On prévoit que cette mesure aidera beaucoup d'Ontariennes et Ontariens à recevoir un traitement et à éventuellement guérir de l'hépatite C.

Présentation de médicaments - Rationalisation du processus

- Afin de mieux s'aligner sur les processus nationaux, tous les produits médicamenteux qu'examinent le PCEM et le PPEA ne doivent plus subir un examen de routine par le Comité d'évaluation des médicaments (CEM).
- L'examen de tous les produits génériques qui reçoivent un AC accompagné d'une déclaration d'équivalence de Santé Canada a été simplifié et n'a plus besoin d'être étudié par le ministère.

Trousseaux d'aide médicale à mourir

L'Ontario s'engage à offrir des soins de qualité empreints de compassion aux différentes étapes de la fin de vie. En août 2016, le gouvernement a commencé à octroyer des fonds pour les médicaments utilisés pour l'AMM par l'intermédiaire des pharmacies participantes. Ces trousseaux sont gratuites pour toutes les Ontariennes et tous les Ontariens.

Au 31 mars 2017

25

villes ont des trousseaux d'AMM

44

pharmacies fournissent des trousseaux d'AMM

Plafond du Programme de la quote-part pour les personnes âgées

Augmentation du seuil d'admissibilité pour les personnes âgées à faible revenu, ce qui a permis à plus de 40 000 ménages supplémentaires de ne plus avoir à payer la franchise et de ne verser qu'une somme maximale de 2 \$ par ordonnance.

GLOSSAIRE

AC : avis de conformité

Année de régime : débute le 1^{er} août et se termine le 31 juillet de l'année suivante. Données concernant le Programme de médicaments Trillium qui comprend des calculs du seuil se fondant sur le revenu annuel des bénéficiaires.

CEM : Comité d'évaluation des médicaments

Exercice : du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante

Formulaire : liste des médicaments admissibles en vertu d'un régime d'assurance-médicaments

Frais d'exécution d'ordonnance : honoraires des pharmaciens pour l'exécution

de votre ordonnance. Ces frais couvrent des services comme une discussion sur votre traitement, la tenue et la vérification de vos dossiers médicaux, etc.

Frais de préparation en pharmacie : montant total autorisé pour la préparation d'un médicament. On entend par « préparation » la pratique de créer un médicament pour répondre aux besoins d'un patient lorsqu'un médicament commercialement disponible ne répond pas à ces besoins.

Majoration : Montant total ajouté au prix d'un médicament pour couvrir les coûts d'acquisition pour les pharmacies. Depuis le 1^{er} octobre 2015, la majoration maximale est de 8 % pour les demandes inférieures à 1 000 \$ et de 6 % pour les

demandes supérieures ou égales à 1 000 \$.

PCEM : Programme commun d'évaluation des médicaments de l'ACMST

PMO : Programme de médicaments de l'Ontario

PPEA : Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux

Produits à usage limité (UL) : médicaments dont le remboursement dépend de critères cliniques donnés

Programme d'accès exceptionnel (PAE) : volet du PMO dans le cadre duquel les demandes individuelles de remboursement des médicaments qui ne figurent pas dans le formulaire peuvent être examinées au cas par cas.

Pour de plus amples renseignements, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante opdpports@ontario.ca. Les médias peuvent s'adresser à la Direction des communications et du marketing, au 416 314 6197 ou consulter la section [Salle de presse](#).